



Communiqué de presse

17 décembre — 2021

Cenon ville connectée

Impulsée par l'Etat, Action public 2022 mise sur la numérisation des procédures administratives pour améliorer la qualité des services publics. Ces derniers mois, Cenon a déployé des bornes Wi-Fi, modernisé les logiciels métiers de ses agents, lancé de nouvelles démarches en ligne, équipé ses écoles d'outils numériques. Des orientations notamment rendues possibles grâce à la couverture de la commune à 98% par la fibre optique et l'internet très haut débit.

- **Des bornes WiFi4EU dans les bâtiments municipaux**

Accès gratuit à internet et à la fibre optique pour tous, fluidité de navigation, c'est le concept du programme Wifi4eu. En cours de déploiement à Cenon, il est financé par l'Union Européenne à hauteur d'une enveloppe de 15.000 €, et permet à Cenon d'équiper ses structures et bâtiments municipaux de bornes wifi. Une dizaine de sites ont été repérés et se voient équipés d'un réseau communautaire gratuit. **Connecté au portail WiFi4EU, l'usager profite gratuitement d'un accès à internet, sans publicité ni réutilisation de ses données personnelles à des fins commerciales.**

Hôtel de ville, Accueil/Etat civil: raccordement le 13 décembre

Rocher de Palmer, CPLJ, ludo-médiathèque: raccordement le 14 décembre

Maison des associations, CCAS: raccordement le 15 décembre

Mairie de quartier, Maison des sports: raccordement le 16 décembre

Si près de 30 000 communes françaises bénéficient déjà de ce dispositif, qui comprend également un maintien en service pendant 3 ans, et la prise en charge de l'abonnement auprès du fournisseur de service internet par la collectivité.

- **Dématérialisation progressive des services**

Depuis quelques semaines, les agents de la Ludo-médiathèque se forment au logiciel métier Syracuse qui comprend dans ses fonctionnalités la gestion d'un portail web. En février 2022, les Cenonnais surferont sur un nouveau site Internet offrant de nouvelles fonctionnalités: **consultation du catalogue, réservation (de livre, jeu, spectacle, poste informatique), prolongation de son prêt, publication de son avis sur un ouvrage, etc.**

Autre nouveauté : depuis le 1er janvier, la mise en ligne d'un **guichet numérique des autorisations d'urbanisme**. Utilisé **à la fois par les notaires et les professionnels, il permet aussi aux administrés qui peuvent de déposer toutes leurs demandes d'autorisations** (nouveaux permis de construire modifications etc). Ces derniers peuvent également y récupérer les informations de leurs parcelles, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) associé, suivre la situation de chaque dossier, où encore échanger avec le service Urbanisme. Celui-ci, qui peut à réception des pièces instruire numériquement les dossiers.

Enfin, les **services techniques municipaux utilisent le logiciel Open GST** comme outil de gestion de leurs activités. C'est via ce logiciel que **transitent les demandes et signalements des usagers effectués depuis cenon.fr**.

- **Les écoles à la pointe du numérique**

La Ville dote ses classes élémentaires **d'un équipement numérique composé d'un vidéo-projecteur interactif (VPI), 2 enceintes audio, un PC et écran**. En 2021, **31 VPI ont été installés et 30 autres le seront en 2022** pour arriver à l'objectif de 100% d'équipement des salles de classe élémentaires contre 75% actuellement. Coûts des travaux, câblages des classes, acquisition et installations des matériels informatiques : en moyenne, doter une classe en outils numériques coûte **environ 4450€**, sans oublier la mobilisation des ressources humaines en interne telles que la régie patrimoine, ainsi que l'équipe informatique. En 2021, le **coût total des 31 installations était de 138.216€, dont une subvention de 55.000 attribuée dans le cadre du plan de relance**.

Nadia MEKKI

Assistante de communication